



L'équipe SUD CAM CB vous présente tous ses vœux pour
2010 !



Flash négos CACB le 06/01/10 ... Flash négos CACB le 06/01/10 ... Flash négos CACB le 06/01/10...

Accord Frais de déplacements

Après l'indexation de la valeur des tickets restaurant (initiée par SUD CAM CB), après l'indexation des tarifs d'indemnisation des frais d'utilisation du véhicule personnel pour motifs professionnel (demandée entre autre par SUD CAM CB), ce sont maintenant les remboursements des frais de restauration et d'hébergement pour les déplacements professionnels qui, à l'initiative de SUD CAM CB, seront aussi régulés par une indexation.

NOTA : Les index choisis pour régulariser les barèmes ont pour origine l'INSEE.

Ont signé CFDT, UNSA, FO, SNIACAM, SUD CAM CB. (...en attente: CGT)

→→→→→ SUD CAM CB apprécie cet accord réellement positif.

Fonctionnement des instances représentatives du personnel

(CE, DP, CHSCT, Délégué Syndicaux...)

...L'accord en cours de négociation doit remplacer celui ayant expiré fin décembre 2009.

La Direction a présenté un projet d'accord à minima (*copie conforme du code du travail*) ne permettant pas aux représentants que **Vous** avez élus et à ceux désignés par les Organisations Syndicales de pouvoir travailler sérieusement et défendre au mieux **Vos** intérêts.

Vos Délégués Syndicaux ont obtenu de légères améliorations mais insuffisantes au regard des besoins indispensables pour un fonctionnement normal de **Vos** instances représentatives dans une entreprise où les 1750 salariés sont disséminés sur 4 départements... 28.505 km²

Les débats ne sont pas terminés, **Vos** représentants continueront leur travail pour faire progresser ces améliorations de manière significative...

→→→→→ SUD CAM CB souhaite un accord présentant toutes les conditions indispensables pour une réelle, libre et complète défense de **Vos** droits !

POUR SUD CAM CB...

Renégocier un accord doit correspondre à une amélioration et non à une détérioration de l'existant !!!

Flash négos FNCA Paris le 15/12/09... Flash négos FNCA Paris le 15/12/09... Flash négos FNCA Paris le 15/12/09...

L'équipe de négociation SUD CAM : Luc Genay, Denis Marion, Jean-Pierre Fillançq

Accord RTT

Devant le rejet unanime par les syndicats des modifications proposées par la FNCA sur l'accord RTT, celle-ci présentait en cette dernière négociation, un avenant reconduisant pour un an l'accord précédent, actualisé des seuls changements imposés par les modifications législatives.

Entre autre : la journée de solidarité, des précisions sur l'annualisation des temps partiels, le délai de prévenance à 15 jours.

Ont renouvelé leur signature : CFDT, CGC, UNSA, FO, SNIACAM.

N'ont pas signé : SUD CAM, CGT, CFTC.

→→→→→ *N'étant pas signataire de l'accord initial SUD CAM n'a pas signé*

Temps Partiel

L'accord (dont SUD est signataire), est proposé à prorogation d'un an, mais sa négociation débutera dès le 1er semestre 2010.

→→→→→ *La signature de SUD CAM sera débattue lors de son prochain Conseil National*

GRH

Il s'agit d'un accord cadre (Gestion des Ressources Humaines tout au long de la vie professionnelle) qui aborde l'emploi des seniors.

De toutes façons, les CR ont une obligation légale de négocier et doivent trouver un accord ou mettre en place un plan d'action pour éviter des pénalités (1% de la masse salariale). Cet accord cadre d'un an n'est qu'un catalogue de déclarations d'intentions, qui doit donner des idées en négociations locales.

Les Sections et les Syndicats des CR sont appelés à ne pas signer d'accords locaux vides de sens.

Les demandes générales sont la suppression à toute notion de télétravail tant qu'un accord spécifique n'est pas trouvé (accepté en séance), l'ouverture d'une négociation nationale sur le CET (accepté en 2010) et locale sur le tutorat avec un calendrier précis (accepté avant fin septembre 2010).

.... *Les syndicats consultent.*

→→→→→ *La signature de SUD CAM sera débattue lors de son prochain Conseil National*

POUR SUD CAM ...

Renégocier un accord doit correspondre à une amélioration et non à une détérioration de l'existant !!!

